

Les agents réunis en HMI à Bourges le 17/09/2015, pour débattre sur le projet de mise en place du PCRP, ont exprimé leurs fortes inquiétudes quant à leur devenir dans cette nouvelle structure et dans les services impactés par cette réforme (SIP, PCE, ...) Ce projet de restructuration que la direction souhaite mettre en place dès le 1^{er} septembre reste beaucoup trop opaque sur les missions, les garanties des agents, les conséquences sur les services qui se voient prélevés des emplois, les conditions matérielles d'installation, ...

Dans un contexte général à la DGFIP de restructurations de services induisant une remise en cause des droits et garanties des agents et une augmentation de la charge de travail et du stress, cette opacité ne peut que susciter l'inquiétude.

Lors de cette réunion, les agents ont fait part de leur souhait d'être entendus de la direction ; ils attendent des réponses précises à leurs interrogations.

Aussi les organisations ont proposé un rassemblement le jour du CTL consacré à la création du PCRP au 1^{er} septembre 2016 et au transfert du SPF de Saint Amand à la même date. Ce rassemblement adopté par un vote ultra majoritaire, aura lieu le 24/09/2015 à 8H45. Les organisations syndicales ont déposé une HMI de deux heures et sollicité une audience collective auprès du directeur.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO-DGFIP et CFDT Finances Publiques **appellent tous les agents de la DDFIP du Cher** au rassemblement en soutien mais aussi pour défendre leurs propres conditions de travail. Tous les services ont été impactés par les suppressions massives d'emplois et beaucoup ont subi des restructurations ayant dégradé considérablement leur quotidien.

La création du PCRP est transverse et touche l'ensemble des services (SIP, SIE, PCE, etc) déjà bien affaiblis en effectifs. Cette restructuration en appelle d'autres (fusion des SIP et SIE de Bourges).

Les agents des SPF sont appelés à se rassembler avec eux :

- pour ceux de Bourges, déjà confrontés à des conditions de travail très dégradées suite au transfert du SPF de Sancerre au 1^{er} septembre 2015 à Bourges,.
- pour ceux de Saint Amand sous le couperet d'un transfert à Bourges au 1^{er} septembre 2016

Les agents des deux SPF demandent un moratoire sur ce transfert qui leur paraît irréalisable actuellement.

Les organisations syndicales appellent **tous les agents** à venir exprimer les difficultés rencontrées au sein de leur service (sous-effectif, charge de travail, ...), à venir interroger la direction.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO-DGFIP et CFDT Finances Publiques soutiennent sans condition l'action déterminée des agents et vous appellent à participer au rassemblement.

Sur les emplois, les restructurations, les garanties des agents, les missions, les conditions de travail, ..., le directeur doit nous entendre.

**Toutes et tous au rassemblement le jeudi 24/09/2015 à 8h45 devant la
Direction-Boulevard Lahitolle !**

